



Mon neveu a pousse le bouchon

Par **c moi clepto**, le **01/07/2009 à 19:16**

Bonjour, ma mere decedee l'an dernier avait a sa charge 3 adultes handicapés et ce depuis 40ans bien qu'elle ait conserve ses esprits. elle s'est laissé endormir par mon neveu qui GERAIT TOUT y compris les revenus que mere avait par moi SOIT 5000€ NOUS SIGNONS LA SUCCESSION vendredi ma mere n'a qu'un actif de.....1200€ je n'ai pas vu les relevés de compte mon NEVEU refusant ainsi que la banque de les donner une fois signés j'aurais je encore la possibilité de demander des explications merci

Par **Marion2**, le **02/07/2009 à 18:43**

Bonjour, Il est certain que vous ne pouvez pas avoir accès aux relevés de compte de votre neveu, mais à ceux de votre mère oui. Cordialement.

Par **c moi clepto**, le **03/07/2009 à 09:41**

merci laure mais la ste generale refuse aussi de me les fournir, comment proceder?

Par **Marion2**, le **03/07/2009 à 09:43**

Bonjour, Si vous avez un certificat de notoriété délivré par le notaire, la Sté Générale pourra vous délivrer les relevés de compte de votre mère ou alors, demandez à votre notaire

d'intervenir auprès de la banque.rnrnCordialement.